

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mai 2019 fixant les listes candidates à l'élection des représentants au Parlement européen des 25 et 26 mai 2019

NOR : INTA1913199A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code électoral, notamment son article R. 28 ;

Vu la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 modifiée relative à l'élection des représentants au Parlement européen, notamment ses articles 7 à 14-1 ;

Vu le décret n° 79-160 du 28 février 1979 modifié portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 susvisée, notamment ses articles 3 à 5-1 ;

Vu le décret n° 2019-188 du 13 mars 2019 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen,

Arrête :

Art. 1^{er}. – En application de l'article 3 du décret du 28 février 1979 susvisé, l'ordre des listes de candidats à l'élection des représentants au Parlement européen des 25 et 26 mai 2019, dont la candidature a régulièrement été enregistrée, tel qu'il résulte du tirage au sort prévu à l'article R. 28 du code électoral, est le suivant :

1. LA FRANCE INSOUMISE
2. UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE
3. LA LIGNE CLAIRE
4. PARTI PIRATE
5. RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES
6. DÉMOCRATIE RÉPRESENTATIVE
7. ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !
8. PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS
9. URGENCE ÉCOLOGIE
10. LISTE DE LA RECONQUÊTE
11. LES EUROPÉENS
12. ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE
13. PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS
14. MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE
15. LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP
16. ALLONS ENFANTS
17. DÉCROISSANCE 2019
18. LUTTE OUVRIÈRE – CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS
19. POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT
20. ENSEMBLE POUR LE FREXIT
21. LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPEEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÈME-DIEM 25
22. À VOIX ÉGALES
23. PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN
24. NEUTRE ET ACTIF
25. PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES
26. ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE

27. ÉVOLUTION CITOYENNE
28. ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE
29. UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE
30. EUROPE ÉCOLOGIE
31. PARTI ANIMALISTE
32. LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -
33. UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ (UDLEF)

Art. 2. – La composition de chaque liste dans l'ordre fixé à l'article 1^{er} est annexée au présent arrêté.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 mai 2019.

CHRISTOPHE CASTANER